

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération
N° DEL110722-01

SEANCE DU 11 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie à huis clos (article 6, II de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020), sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Marie-Laure FILIPPINI ; Mme Marie-Josée SANTONI ; M Sébastien GUIDICELLI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; Mme Victoria COLOMBANI ; M Jean-François OTTOMANI ; Mme Lisa FRANCISCI ; Mme Nadine ACHILLI FABRE ; Mme Muriel ELEGANTINI ; M Pierre-Louis PIERI ; M Jules François PAOLI ; M Albert PIREDDA ; M André POLINI.

Etaient représentés : M Jean-Jacques FRATICELI par M André ROCCHI ; M Franck PAOLI par M Vincent SUSINI ; M Toussaint BARBONI par Mme Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; M Filippu Anto ANGELI par M Pierre-Louis PIERI ; Mme Marie-Pierre GAMBOTTI par M Christian PAOLI ; Mme Sandrine MURGIA par M Sébastien GUIDICELLI ; M Esteban SALDANA par M Albert PIREDDA ; Mme Dominique VILLARD-ANGELI par M André POLINI ; Mme Nicole FARENC par Mme Nadine ACHILLI-FABRE.

Secrétaire de séance : Mme Lisa FRANCISCI

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 18	Absents : 0	Représentés : 9	Votants : 27
Vote pour : 27	Vote contre : 0	Abstention : 0		
Affichage en date du : 12.07.2022	Convocation : 04.07.2022			

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE SEA M49

-Vu la délibération du Conseil Municipal DEL280322-11 en date du 28 mars 2022, portant approbation du budget annexe SEA M49 – 2022- ;

-Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

-Vu le budget annexe SEA M49 exercice 2022 de la ville,

-Considérant qu'au niveau du chapitre 67, les crédits sont insuffisants,

-Considérant dès lors, qu'il convient de procéder à une modification budgétaire,

.../...

Accusé de réception en préfecture 02B-212002513-20220711-DEL110722-01-DE Date de réception préfecture : 13/07/2022
--

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide

-D'autoriser la décision modificative N°1 suivante du budget annexe SEA M49 exercice 2022 telle que :

SECTION FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	ARTICLES	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
67	673		+10 000 €
011	622	-10 000 €	

-D'autoriser le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait les jour, mois et an que ci-dessus

Le Maire,

